

Un territoire façonné par l'agriculture... ... des pratiques aveyronnaises favorables aux pies-grièches

Préservation du bocage près de Saint-Saturnin-de-Lenne.



En Aveyron, 60 % du territoire est à vocation agricole. Les agriculteurs, principalement des éleveurs, y sont donc les premiers gestionnaires de l'espace.

L'observatoire des pies-grièches permet de mettre en avant les bonnes pratiques qu'ont déjà plusieurs éleveurs aveyronnais. Ces pratiques sont favorables à la préservation de ces espèces mais aussi à l'ensemble de la faune des espaces agricoles et contribuent à la préservation de la ressource en eau, des sols et de la qualité paysagère. La LPO Aveyron les encourage à les poursuivre.

- Maintien d'une **mosaïque paysagère** grâce à la polyculture-élevage (assolement diversifié, conservation des éléments du paysage et de milieux particuliers tels les prairies humides, les landes...).

- **Conservation des haies** (buissonnantes, arbustives et arborées), des **arbres isolés**, des **buissons**, des **vergers traditionnels à hautes tiges** et des **bosquets**. C'est primordial pour ces passereaux. Ce sont des zones de nidification et des postes d'affût.

- Entretien des haies réalisé généralement à l'épaveuse. Cet outil peut faire du bon travail s'il est passé à vitesse réduite, équipé de petits fléaux bien aiguisés et utilisé sur des branches de petit diamètre (2 cm au maximum). D'autres outils alternatifs existent tels le lamier à couteaux ou à scies ou le sécateur hydraulique assurant une taille nette et limitant les risques de maladies ou de champignons.

La taille se réalise essentiellement à l'automne ou l'hiver (d'octobre à mars) pour ne pas détruire les œufs ou les poussins.

La taille n'est pas une opération systématique et il est possible de laisser les haies s'épanouir naturellement.

Taille d'une haie au sécateur hydraulique.



Maintien d'arbres isolés au sein des prairies de pâtures.



- **Conservation des talus**, des **fossés**, des **chemins enherbés ou empierrés**, des **murets en pierres sèches** et des **clapas**. Ces éléments sont des zones de refuge de nombreux insectes et petits vertébrés, proies des pies-grièches.

- **Maintien de prairies naturelles gérées de façon extensive**. Le système d'élevage basé en grande partie sur la ressource en herbe permet l'adéquation entre les besoins des pies-grièches et celle des éleveurs.

- **Pâturage étalé sur l'année** de mi-mars à novembre selon les entités paysagères. Les exploitations qui ont un chargement annuel moyen faible (entre 0,3 et 0,8 UGB/ha) sur les prairies (en dehors des pelouses sèches) et un chargement instantané (<1,5 UGB/ha) d'avril à juillet contribuent à limiter le piétinement, le surpâturage et l'enrichissement trop important du milieu.

Maintien des prairies gérées par le pâturage extensif.



Francis Delrieu,
éleveur bovin viande sur la
commune de Cantoin :
« Les haies sont pour moi
primordiales. Je les conserve
pour abriter le troupeau. Je ne
conçois pas une parcelle sans
haies. On en avait aussi
implanté après le
remembrement. »

- les intrants (une approche
différente selon les
agriculteurs) :

• **L'apport raisonné et non
généralisé d'engrais chimiques**
et de produits phytosanitaires
dans les cultures et les vergers.

• la **valorisation du fumier** comme amendement naturel.

• **aucun traitement phytosanitaire** sur les prairies et les céréales destinées à l'alimentation du bétail.
Ces pratiques favorisent la diversité floristique et l'abondance en insectes, proies principales des pies-grièches.

Des territoires, des hommes et des pies-grièches

Il est nécessaire de souligner l'importance du département de l'Aveyron pour l'accueil des pies-grièches grâce à ses milieux encore préservés mais qui restent en constante évolution.

Outre la simplification du paysage, l'évolution des paysages ruraux aveyronnais est partagée entre l'emprise et la déprise. La conquête des terres agricoles par le développement de l'urbanisation (réseaux routiers, zones artisanales et industrielles,...) semble peu à peu s'étendre sur l'ensemble du territoire comme par exemple sur la causse Comtal. Les vallées notamment dans le Ségala sont devenues des territoires moins attractifs pour l'agriculture contemporaine et affichent donc largement des paysages de déprise et d'abandon.

L'avenir des pies-grièches dépendra étroitement des choix politico-économiques concernant le maintien ou non de pratiques extensives favorisant l'herbe et d'un système d'aides orienté différemment soutenant les éleveurs. Parmi les initiatives très souhaitables dans le cadre de la prochaine PAC, il conviendrait de mettre en place une politique forte de soutien à l'élevage et une meilleure reconnaissance de l'utilité des éléments du paysage (haies, arbres isolés...).

Dans cette optique, la LPO Aveyron travaille avec les agriculteurs et structures agricoles pour valoriser une agriculture moderne, viable économiquement et respectueuse de la nature. Le modèle aveyronnais, loin d'être transposable à toute la France, est remarquable et apporte de nombreux éléments de connaissance pour réussir un développement durable des territoires.



Jean-François Richard,
éleveur bovin viande,
maire sur la commune
de Vitrac-en-Viadène :

« La biodiversité a un intérêt
agricole et touristique,
elle a donc des retombées
économiques. »

Garder un œil attentif sur l'évolution des paysages ruraux aveyronnais

Une problématique différente selon les entités paysagères.

Quelques menaces à prendre en considération pour la préservation des pies-grièches :

- fermeture des pelouses sèches sur les causses du au délaissement des zones de parcours les plus éloignées du siège d'exploitation ;
- drainage des prairies humides sur le Lévezou et l'Aubrac alors qu'elles peuvent être une « assurance sécheresse » ;
- agrandissement du parcellaire engendrant l'arasement des haies sur le rougier de Camarès ;
- disparition des prairies permanentes au profit des cultures fourragères sur le Ségala conduisant vers un paysage homogène.

• Conseils de lecture

> Guide technique (14 fiches thématiques) et recueil d'expériences, téléchargeable sur le site de la LPO :

<http://www.lpo.fr/agriculture-et-environnement/agricultures-et-biodiversite>

> Bertrand J. 2001. Agriculture et biodiversité, un partenariat à valoriser.

Educagri éditions, ONCFS. 157 p.



• Adresses utiles



LPO Aveyron
10, rue des coquelicots 12850 Onet-le-Château
Tél. 05 65 42 94 48 - aveyron@lpo.fr
<http://aveyron.lpo.fr>



Arbres, haies, paysages d'Aveyron
Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ cedex 9
Tél. 05 65 73 79 23 - association.ahp12@gmail.com
<http://arbreshaiespaysagesdaveyron.fr/index.html>



ADASEA de l'Aveyron
Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ cedex 9
Tél. 05 65 73 76 76 - a012@adasea.net
<http://www.adasea.net>



APABA
Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ cedex 9
Tél. 05 65 68 11 52 - apaba@wanadoo.fr
<http://www.aveyron-bio.fr/>



FARRE
Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ cedex 9
Tél. 05 65 73 77 82 - michael.belloncle@fdsea12.org
<http://www.farre.org>

Avec le soutien financier de :



Ce projet est financé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage
avec le Fonds européen
de développement régional



Des pies-grièches dans nos campagnes

Comment l'agriculture aveyronnaise
préserve-t-elle la biodiversité ?



L'Aveyron possède des paysages encore relativement préservés du fait du maintien de l'élevage extensif et de pratiques agricoles peu intensives. Il est caractérisé et de diversité de milieux (bocage, prairies humides, causses...).
4 des 5 espèces de pies-grièches présentes au niveau national est un des rares à accueillir pendant la période de reproduction.
En raison de leur écologie, les pies-grièches sont un bon indicateur de pratiques agricoles durables. Elles sont l'emblème des campagnes aveyronnaises.



AVEYRON

Les pies-grièches, qu'es aquò ?

Faciles à identifier, bien visibles, aux comportements originaux et surtout indicatrices de la qualité des milieux

Description : ces passereaux ont la taille variant d'un moineau à un merle selon les espèces. Ils possèdent tous un masque noir et un fort bec crochu. Leur forme est globalement ronde avec une longue queue.

Habitat : malgré quelques différences, ces 4 espèces de pies-grièches présentent des besoins similaires : des milieux semi-ouverts parsemés de perchoirs potentiels, des buissons épineux ou des arbres pour la nidification et une bonne disponibilité des ressources en nourriture.

Alimentation : principalement insectivores, elles se nourrissent de coléoptères (bousiers, hannetons...), d'hyménoptères (guêpes, bourdons...) et d'orthoptères (grillons, criquets, sauterelles...). La Pie-grièche grise consomme aussi des petits vertébrés, principalement le Campagnol des champs.

Mœurs : ces passereaux chassent à l'affût, postés au sommet d'un arbre ou sur un piquet de clôture. Une des caractéristiques essentielles des pies-grièches est qu'elles empalent leurs proies sur des arbustes épineux ou des fils de barbelés comme garde-manger ou pour mieux les dépecer.

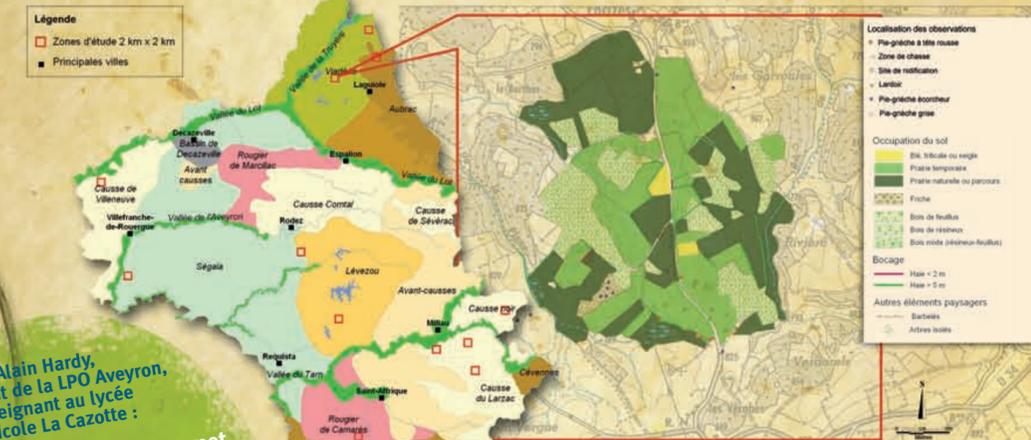
Migration/Hivernage : migratrices, la Pie-grièche écorcheur et la Pie-grièche à tête rousse hivernent en Afrique australe et tropicale. La Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche grise sont sédentaires mais pour cette dernière certains individus effectuent une migration partielle en période hivernale.

Marie-Bénédicte Berdaguer, éleveuse ovin lait sur la commune de Flavin :

« La biodiversité est un atout. Cela fait plaisir de voir des oiseaux. Autour de notre ferme, il y a pleins d'oiseaux, d'insectes. On peut travailler sans que ça nuise à notre production agricole ».

Un observatoire des pies-grièches en milieu agricole

La LPO Aveyron a mis en place un suivi de ces espèces en relation avec les pratiques agricoles et les éléments du paysage dans le département.



Alain Hardy, président de la LPO Aveyron, enseignant au lycée agricole La Cazotte :

« L'agriculture en Aveyron permet le maintien d'une diversité de milieux forts utiles à la biodiversité. Elle est et a été globalement peu aggressive vis-à-vis de l'environnement, cependant des efforts restent à faire en particuliers dans certains secteurs plus intenses où la restauration des corridors biologiques et l'amélioration des pratiques doivent enfin trouver un écho plus conséquent ! »

- 12 secteurs d'étude
- 400 ha chacun
- diagnostics d'exploitation et dialogues avec les agriculteurs
- diagnostics des éléments paysagers
- suivi de la nidification et estimation de l'abondance des pies-grièches
- sensibilisation d'élèves de lycées agricoles et collèges
- mesures d'amélioration et de conservation de la biodiversité (plantation de haies, pâturage extensif...)

En 2011, la LPO Aveyron avait déjà rencontré 77 agriculteurs, sensibilisé 450 élèves et plantés avec eux 760 m de haies champêtres.

Des sentinelles menacées

Les pies-grièches sont les sentinelles de nos campagnes. Leur sensibilité au milieu environnant sert d'indicateur au bon fonctionnement de l'écosystème. Si elles disparaissent, c'est qu'il y a tout un réseau de faune et flore qui est atteint. En travaillant sur la préservation des pies-grièches, les agriculteurs protègent la biodiversité des milieux agricoles.

Depuis ces dernières décennies, ces espèces protégées sont malheureusement en régression tant au niveau français qu'au niveau européen sauf pour la Pie-grièche écorcheur qui semble avoir ses populations globalement stables.

Les raisons avancées pour expliquer ces déclin sont :

- la simplification du paysage due à l'intensification agricole (transformation de milieux prairiaux en terres arables), aux opérations de remembrement (arrachage des haies, arasement des talus), au drainage des prairies humides et à la déprise agricole (fermeture des milieux) ;
- l'utilisation d'engrais et de pesticides en grande quantité entraînant la diminution des ressources alimentaires des pies-grièches.



Pie-grièche écorcheur

16-18 cm

La Margassa comuna

En Aveyron :



Très commune et présente sur tout le département. Entre 1 000 et 5 000 couples estimés. Migratrice.

Calotte grise

Manteau brun-roux

Ventre couleur chair



Pie-grièche à tête rousse

17-19 cm

La Margassa de cap ros

En Aveyron :



Peu commune et présente sporadiquement sur tout le département. Entre 20 et 40 couples estimés. Migratrice.

Calotte rousse

Plumage contrasté noir et blanc sur les ailes et le dos

Dessous très clair



Pie-grièche grise

22-26 cm

La Margassa grisa

En Aveyron :



Peu commune et localisée. Entre 20 et 40 couples estimés. Sédentaire principalement.

Calotte et manteau gris

Ventre blanc



L'Aveyron est un des rares départements qui accueille 4 des 5 espèces de pies-grièches françaises, la cinquième étant très rare et localisée en région méditerranéenne.

Carte de répartition de ces deux espèces en Aveyron.



Pie-grièche méridionale

22-26 cm

La Margassa reiala

En Aveyron :



Peu commune et localisée. Entre 20 et 40 couples estimés. Sédentaire principalement.

Calotte et manteau gris foncé

Ventre couleur chair



La LPO Aveyron, un partenaire... naturel !

La LPO Aveyron est une association de protection de la nature. Riche de plusieurs années d'expériences et d'observations, elle s'intéresse en particulier aux espèces menacées, en essayant d'identifier les causes de leur diminution et en proposant des actions concrètes et pertinentes pour assurer leur sauvegarde. En relation notamment avec le monde agricole, elle réalise des expertises, propose des aménagements et fournit des informations pour une meilleure prise en compte de la faune sauvage, des milieux dont ils dépendent et des espèces qui leur sont associées. N'hésitez pas à nous contacter !